

L'UTILISATION D'UNE SCIE À CHAÎNE

L'abattage et l'élagage des arbres sont des activités nécessitant l'emploi d'une scie à chaîne, également appelée tronçonneuse. L'utilisation de cet équipement rend indispensable une connaissance de l'outil, des risques, mais également des mesures de prévention existantes afin d'assurer la sécurité des agents amenés à utiliser ce type d'équipement.



1. LES RISQUES PROFESSIONNELS

Liés à l'utilisation de l'outil :

- Coupure, amputation lors du travail ou d'un déplacement avec l'outil,
- Projection de copeaux de bois dans les yeux,
- Vibrations mécaniques lors de l'utilisation de l'outil,
- Surdit ,
- Br lure lors d'un contact avec l' chappement de la machine.

Li s   l'environnement de travail :

- Glissades, chute de hauteur,
- Chute de branches d'arbres. Ce risque est   consid rer pour l'agent, mais  galement pour le public.

2. MESURES DE PR VENTION COLLECTIVE

- **Organisation du chantier**
 -   S'assurer que les **conditions m t orologiques** sont **favorables**. Par exemple, ne pas entreprendre un chantier en cas de : vent violent, obscurit  ou brouillard  pais.
 -   Effectuer une **reconnaissance du chantier** afin d'identifier les  ventuelles difficult s : pr sence de **lignes  lectriques**, **terrain humide** ou en **pente**.
 -   **D limiter et baliser la zone de travail** afin de s curiser le public des chutes de branches ou des projections de copeaux (signalisation temporaire de chantier). Lors de l'abattage d'un arbre, le p rim tre de s curit  doit  tre au moins  gal   2 fois la hauteur de l'arbre.
- **Utilisation d'une tron onneuse**
 -   Avant les travaux :
 - Lire la notice d'emploi avant utilisation.
 - S'assurer que la **tron onneuse** utilis e comporte tous les ** quipements de s curit ** : frein de cha ne, poign e main droite  largie dans sa partie inf rieure, double commande de gaz et poign es antivibratiles.
 - **Examiner l'outil** au complet pour d celer les pi ces endommag es, desserr es ou manquantes, les signes d'usure et les fuites au moteur.
 - S'assurer que les **fixations du guide-cha ne** sont bien **serr es** et que la cha ne est bien tendue. Elle doit  pouser le contenu du guide sans risque de blocage.
 - Examiner la **cha ne** pour s'assurer qu'elle est bien **lubrifi e** et bien **aff t e**. De m me, v rifier le niveau de carburant de l'outil et le fonctionnement du frein de cha ne.
 - V rifier le **filtre   air** et au besoin, le **nettoyer**.

○ Pendant les travaux :

- Pour le démarrage, la **scie à chaîne** doit être **actionnée** sur une **surface** de terre **lisse**, en insérant l'extrémité de la botte dans la poignée, et en tenant la poignée antivibratile d'une main, tout en tirant le démarreur de l'autre. Lors du démarrage, le frein de chaîne doit être engagé.
- Travailler en **équilibre stable** et ne pas utiliser la tronçonneuse au-dessus des épaules (plus on tient la machine en hauteur, moins il est possible de la retenir en cas de rebond).
- Être **vigilant**, c'est à dire savoir en tout temps où se trouvent ses équipiers (maintenir une distance de sécurité avec ses collègues de travail).
- Afin d'**éviter** les **rebonds** et ses effets, maintenir la poignée avant en plaçant toujours le pouce en-dessous, et éviter d'utiliser l'extrémité supérieure du guide chaîne.
- Lors d'un **déplacement**, le **moteur** de la tronçonneuse doit être **arrêté**.

○ Après les travaux :

- Ne pas hésiter à changer de chaîne si celle-ci est endommagée ou présente le moindre signe de faiblesse.
- La scie à chaîne doit être rangée dans son étui de protection.
- Avant tout rangement, la scie à chaîne doit être exempte de sciure, de saleté et d'huile.
- Il est nécessaire d'assurer des opérations quotidiennes d'entretien : nettoyage du filtre à air, du carter d'embrayage et du collier de frein à chaîne.

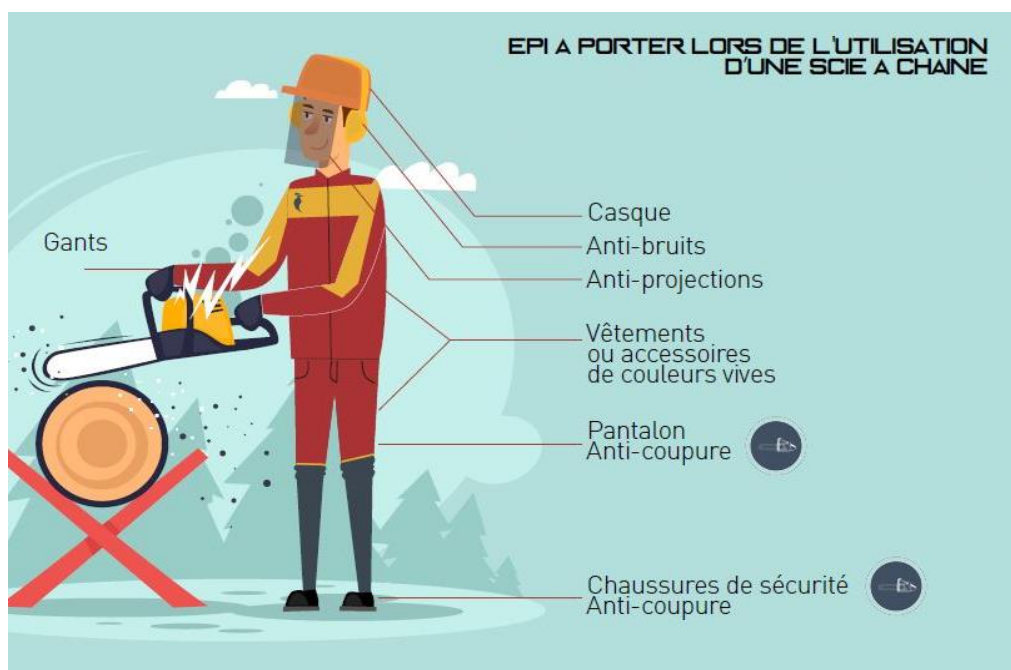
CAS PARTICULIER : Utilisation d'une tronçonneuse d'élagage

Une tronçonneuse d'élagage, appelée « **Élagueuse** » dont le poids est inférieur à 4,3 kg, **ne doit jamais être utilisée au sol** mais uniquement dans les arbres pour le travail en hauteur.

Sa tenue doit se faire à **2 mains**. Seule une situation exceptionnelle permet de la tenir à une main sous réserve de respecter l'ensemble des conditions suivantes :

- Il est vraiment impossible de manier la tronçonneuse à deux mains.
- L'utilisateur assure sa position stable en se tenant avec l'autre main.
- Même d'une seule main, la tronçonneuse peut être tenue fermement.
- Aucune partie du corps de l'utilisateur ne se trouve dans le prolongement du plan de basculement de la tronçonneuse

3. LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



4. FORMATION

L'employeur doit s'assurer que les agents disposent des compétences nécessaires pour réaliser les travaux selon les règles de l'art.

L'utilisation des tronçonneuses nécessitent donc une formation. Le CNFPT propose des formations intitulées « Tronçonnage et élagage ».



Attention !

Le « permis tronçonneuse » qui est délivré par certaines entreprises privées n'est pas imposé par la réglementation. A ce titre, le fait qu'un agent dispose de ce permis ne dispense pas l'employeur de procéder aux vérifications utiles pour s'assurer que cet agent dispose des compétences nécessaires pour exécuter les travaux dans des conditions optimales de sécurité



À compter du 7 juillet 2027, les agents effectuant des travaux d'entretien de la végétation (élagage à proximité de lignes électriques aériennes) devront être titulaire d'une **habilitation électrique** (cf fiche prévention 40 C).

5. ORGANISATION DES SECOURS

Les secours doivent être organisés de telle manière que l'alerte soit donnée et les premiers secours dispensés dans les plus brefs délais.

- Les agents doivent rester à portée de vue ou de voix.
- L'activité de tronçonnage ne doit donc pas être effectuée par une personne isolée.
- Une trousse de premiers secours adaptée aux risques, équipée de matériel permettant de stopper ou de limiter un saignement abondant et d'au moins un tire-tique, est disponible sur le chantier et à portée des agents.
- Les personnes présentes sur le chantier doivent toutes être formées aux premiers secours.